



## Procès -Verbal de la séance du conseil municipal du 09 avril 2025

Madame le Maire procède à l'appel et ouvre la séance à 20h.

Présents : Josette Charvier (maire), Sophie Pera, Michel Masson, Amaury Barnoin, Marie-Hélène Barberot, Bastien Moïse, Régis Reymond, Michel Beauquis, Cécile Tilly, Mireille Barrachin, Emmanuelle Mallet, Marie Teyssedou.

Absents : Bénédicte Pinel

Nombre de votants : 12

Secrétaire de Séance : Mireille Barrachin

### 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 mars 2025

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le PV de séance du 27 mars 2025.

### 2. Budget Péricolaire : approbation du CFU 2025

En préambule, Madame le Maire explique que depuis 2024 le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

Elle donne la parole à Amaury Barnoin, adjoint aux finances, qui présente le détail du Compte Financier Unique péricolaire pour l'exercice 2024.

Dépenses : 119 985,96 €

Recettes : 113 848,06 €

Excédent de fonctionnement reporté 2023 : + 11 038, 98 €

Résultat de l'exercice 2024 : - 6 137, 90 €

Résultat de clôture exercice 2024 : + 4 901,08 €

Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le Compte Financier Unique du budget péricolaire 2024.
- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 comme suit :  
002 excédent de fonctionnement du budget péricolaire  
+ 4 901,08 €

### Budget primitif péricolaire 2025

Amaury Barnoin présente au Conseil municipal le projet de budget primitif péricolaire 2025

Dépenses prévues : 146 380,00 €

Recettes prévues : 146 380,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif péricolaire 2025.

### 3. Budget Principal : Approbation du CFU 2024 et affectation des résultats

Le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique qui s'établit ainsi :

### Section fonctionnement :

Dépenses : 685 089,55 €  
Recettes : 732 924,34 €

Excédent de fonctionnement reporté 2023 : 218 418,10 €  
Résultat de l'exercice 2024 : + 47 834,79 €  
Résultat de clôture de l'exercice 2024 : + 266 252,89 €

### Section investissement :

Dépenses : 148 426,32 €  
Recettes : 145 966,09 €

Excédent de fonctionnement reporté 2023 : 170 529,44 €  
Résultat de l'exercice 2024 : + 14 876,77 €  
Résultat de clôture de l'exercice 2024 : + 185 406,21 €

Hors de la présence de Mme le Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le CFU du budget principal 2024.
- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 comme suit :  
001 Excédent d'investissement : 185 406,21 €  
R1068 Réserve en investissement + 159 715,28 €  
002 Excédent de fonctionnement : + 106 537,61 €

### Budget Principal : Approbation Budget primitif 2025

Le budget primitif 2025 s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses Prévues : 830 721,56 €  
Recettes Prévues : 830 721,56 €

### Section d'Investissement :

Dépenses prévues : 901 378,06 €  
Recettes prévues : 901 378,06 €

Le Conseil Municipal après avoir étudié ces propositions adopte à l'unanimité le budget primitif du budget principal 2025.

### 4. Questions diverses

Le portail de la cour d'école sera réparé pour un montant de 630 € HT.

- Plan Communal de Sauvegarde : prochaine réunion le mardi 6 mai à 20h.

- Commission appel d'offres : Marché public Restauration scolaire le 23 avril à 18h.

- Prochain Conseil municipal : Mardi 15 avril 2025 à 20h.

La séance est close à 21h05.

Maire de Saint-Sylvestre

Josette Charvier



Secrétaire de Séance

Mireille Barrachin

A blue ink signature of Mireille Barrachin, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.